

# Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

03340 NEUILLY LE REAL

☎ 04 70 43 81 47

email [mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com](mailto:mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com)



## BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif 2017 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 988 497 € à la section de fonctionnement et à 465 600 € en section d'investissement.

Le budget d'investissement finance :

- la rénovation des trottoirs de la Grand rue et la réalisation d'un cheminement piétonnier entre le RD 989 (station d'épuration) et le Centre de Secours.
- la mise aux normes des wc accessibles aux personnes à mobilité réduite salles Henri Baron et Gabrielle d'Estrées,
- la fin des travaux de rénovation intérieure de la salle des jeunes,
- l'isolation et le changement de menuiseries extérieures salle Henri Baron,
- la rénovation des wc à l'école de la Sonnante,
- la réalisation des travaux liés à l'accessibilité prévus dans le cadre de l'Ad'AP,
- l'acquisition d'un désherbeur mécanique, de jeux pour l'école maternelle et l'espace Valty, de panneaux de signalisation, le paiement des tables et chaises de la salle Henri Baron,
- la réalisation d'un plan de la commune.

Les taux des impôts locaux sont maintenus depuis 2013.

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2016	TAUX MOYEN 2016		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2017
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.54 %	24.38 %	25.80 %	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %	20.85 %	19.10 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %	49.31%	35.83 %	28.98 %